Première indemnisation en France pour électrosensibilité

Compte Test - 2014-04-18 16:15:00 - Vu sur pharmacie.ma

Pour la première fois en France, un homme souffrant d'électrosensibilité s'est vu accorder une aide financière pour sa pathologie par la Maison départementale des personnes handicapées de l'Essonne, a-t-on appris jeudi auprès du Collectif des électrosensibles de France.

Depuis plusieurs années, cet homme de 32 ans, qui vit dans le sud de l'Essonne, ne supporte plus les ondes de télécommunications et est en arrêt maladie. Ses problèmes semblent avoir commencé à la suite d'une exposition dans le cadre de son travail à un appareil gérant des champs magnétiques.

L'électrosensibilité n'est pas officiellement reconnue comme une maladie et fait l'objet de controverses entre experts. Les personnes «électrohypersensibles» (EHS), qui représenteraient 1,5% à 2 % de la population, attribuent leur souffrance aux champs électromagnétiques de l'environnement. Migraine, vomissements, irritabilité extrême: les symptômes évoqués par les malades sont variables mais peuvent conduire à des situations extrêmes, obligeant certains d'entre eux à cesser de travailler ou à modifier totalement leur mode de vie. Sans nier la réalité de cette souffrance, l'Organisation mondiale de la santé et le conseil scientifique de la Commission européenne (Scenihr) ont conclu en 2012 qu'il n'y a pas de base scientifique permettant de relier les symptômes des EHS à une exposition aux champs électromagnétiques.

Avec cette subvention, le jeune homme a prévu de s'acheter des instruments de mesure, du tissu de protection pour ses vêtements, un baldaquin afin de protéger son lit la nuit ou encore un logiciel de reconnaissance vocale pour ordinateur.